

## Inscription

### Formation postgrade en psychothérapie selon le concept ASP Integral

Nous sommes ravis que vous souhaitiez vous inscrire à la filière de formation postgrade en psychothérapie selon le concept ASP Integral. Veuillez retourner le formulaire dûment rempli et **signé par la poste** à ASP Association Suisse des Psychothérapeutes, Riedtlistr. 8, 8006 Zurich et **en pièce jointe par courriel** à [asp@psychotherapie.ch](mailto:asp@psychotherapie.ch).

Orientation souhaitée	
Institut partenaire	
Orientation/ méthode de thérapie	
Début formation (date)	

Coordonnées personnelles	
Nom	
Prénom/s	
Titre	
Date de naissance	
Langue/s maternelle/s	
Lieu d'origine / de naissance	
Nationalité/s	

Adresse privée	
Rue, numéro	
NPA, lieu	
Téléphone	
Téléphone mobile	
E-mail	

Formation de base en psychologie			
Institut et lieu	de - à	Profil / Domaine d'études	Diplôme (titre) et année d'obtention

Remarques

## Conditions et procédure d'admission

Toute personne qui répond aux critères d'admission de la loi sur les professions de la psychologie peut être admise à la filière de formation postgrade selon le concept ASP Integral. Comme indiqué dans la loi, il faut être détenteur d'un master en psychologie décerné par une haute école suisse, selon l'art 2 de la LPsy, ou avoir obtenu à l'étranger un diplôme jugé équivalent, selon l'art. 3 de la LPsy (attestation d'équivalence par la commission des professions de la psychologie PsyCo). De plus, la LPsy prévoit à l'art. 7, al. 2 que cette personne est soumise à la condition d'avoir suivi une formation de base comportant une prestation d'études suffisante en psychologie clinique et en psychopathologie. Sont également admis, les médecins détenteurs d'un master en médecine souhaitant suivre une formation postgrade de médecin spécialisé en psychiatrie/psychothérapie, selon les directives de la SSPP.

De plus, toute personne voulant suivre la formation postgrade en psychothérapie selon le concept ASP Integral doit satisfaire aux critères spécifiques d'admission valables pour l'orientation/la méthode psychothérapeutique choisie.

Les instituts partenaires de l'orientation choisie vérifie le respect des critères spécifiques d'admission et se charge de la procédure d'admission. En sa qualité d'organisation responsable, l'ASP contrôle la procédure d'admission et confirme l'admission définitive.

Dès réception de votre inscription, vous en recevrez une confirmation. Veuillez prendre bonne note qu'à ce stade l'inscription ne revête pas encore de caractère obligatoire, ni pour vous, ni pour l'ASP, ni pour l'institut partenaire choisi pour l'orientation. L'admission à la formation postgrade en psychothérapie selon le concept ASP Integral devient obligatoire à la signature du contrat d'études.

Annexes (copies):

- Diplômes de Bachelor et de Master, y compris les fiches de prestation pour les cours suivis
- Attestation de la PsyCO (Commission des professions de la psychologie), si les études ont été effectuées à l'étranger
- Copie d'une pièce d'identité valable

Lieu, date:

Signature: